

UNE PRESCRIPTION POUR FAIRE LA PAIX AU CANNABIS



Photo : Mari Kane

ATTEINT D'UNE FORME RARE DE CANCER À L'ÂGE DE 2 ANS, Todd Mc Cormick a passé la plupart de son enfance dans les hôpitaux et les salles d'opération. A 9 ans, avec l'approbation de son médecin traitant, il a commencé à fumer de la marijuana pour soulager la douleur et les nausées causées

par la radio-thérapie (traitement aux rayons). En décembre 1994, alors qu'il était à Amsterdam pour la Cannabis Cup, un ami lui a suggéré d'obtenir une prescription pour la marijuana médicale qu'il utilise pour ses douleurs chroniques, ce qu'il fit. Il découvre ensuite que le Préambule de la Convention Unique sur les Stupéfiants des Nations Unies - qui a interdit le cannabis dans le monde entier - contient une clause spéciale qui permet de transporter et d'utiliser à l'échelle internationale des drogues qui sont illégales dans certains pays, mais légales dans le pays où elles sont prescrites. En mars 1995, Todd a mis à l'essai sa prescription quand il a passé 900 g de cannabis aux douanes de Denver. En juillet, sur la route de San Diego à Rhode Island où il allait aider à l'ouverture d'un "Cannabis Buyer's Club", lui-même et sa compagne ont été arrêtés dans l'Ohio, et il a passé 52 jours en prison. Maintenant sorti sous caution, Todd risque 30 ans de prison pour avoir tenté de donner un remède à des malades.

Peter Gorman : "Avez-vous subi des effets négatifs avec le cannabis ?

Todd Mc Cormick : Une arrestation. Mes poumons sont toujours sains si c'est ce que vous voulez dire. J'ai fait des exercices de respiration profonde et j'ai fait du karaté. Je n'ai aucun problème de souffle.

Comment avez-vous eu l'ingénieuse idée d'obtenir une prescription pour de la marijuana en Hollande ?

Mon amie Natalie et moi-même étions à Amsterdam pour la Cannabis Cup l'année dernière [Novembre 94] et nous y sommes restés quelques semaines après. Pendant notre séjour, Dion [un ex-membre de Cannabis In Amsterdam] me pressait d'obtenir une prescription. Je lui demandai le bien que cela m'apporterait et il me répondit : "Quel bien cela te ferait ? Avoir une prescription pourrait tout simplement être réellement utile." Sur place, j'ai également rencontré James Burton du Stichting Institute of Medical Marijuana [Institut de Marijuana Médicale, à Rotterdam]. Il m'a parlé du docteur Trossel, le responsable du Centre de Médecine Préventive de Rotterdam, qui était le médecin qui lui avait prescrit son cannabis. Je l'ai donc appelé, je lui ai expliqué mon passé médical et je lui ai dit que j'utilisais le cannabis pour mes douleurs. Le lendemain je suis allé le voir à Rotterdam, il m'a examiné, fait une injection de novocaïne dans le dos pour être certain qu'il s'agissait bien de problèmes

nerveux et systémiques, et pas simplement de douleurs musculaires. Puis il m'a fait une prescription pour 10 g de cannabis médical par jour. Il m'a dit que cette ordonnance serait valable dans tous les pays qui ont signé la Convention Unique des Nations Unies.

Avez-vous ramené du cannabis à cette époque ?

Non, je n'étais pas sûr que ce serait légal. J'ai ramené 300 g sur moi et tout s'est bien passé. Mais j'avais fait un paquet qui a été retenu à la douane hollandaise. Il y avait mon adresse et ma prescription, mais les douaniers ont déclaré qu'ils ne pouvaient pas l'envoyer aux Etats-Unis.

De quelle façon avez-vous déterminé qu'il était réellement légal d'en ramener ?

[...] De retour aux Etats-Unis, je suis allé à la bibliothèque de Sacramento et j'ai fait des recherches avec Chris Conrad. Nous étions particulièrement intéressés par la Convention Unique et les points juridiques qui s'y rapportent, et nous sommes arrivés à la conclusion que c'était légal. Le Préambule de la Convention Unique stipule qu'aucun pays ne doit interdire l'usage légitime de stupéfiants. Et puisque le cannabis est classé au Tableau I des stupéfiants ici aux Etats-Unis, c'est un stupéfiant. Puis le Traité parle du cannabis et de son utilisation en tant que médecine. Depuis, j'ai pris connaissance des lois internationales des Droits de l'Homme établies par les Nations Unies, de même que par la FDA qui légifère sur l'usage personnel des drogues étrangères prescrites sur ordonnance. Ces lois stipulent que les Américains qui vont en Europe ou les Européens qui viennent en Amérique avec des ordonnances ne seront pas ennuyés. Au niveau individuel, ils ne vous empêcheront pas d'utiliser des drogues étrangères prescrites sur ordonnance.

Quand êtes-vous réellement rentré aux Etats-Unis avec votre remède ?

En Mars 95. J'ai ramené environ 900 g. La compagnie aérienne m'a même laissé fumer dans l'avion.

Que s'est-il passé à la douane ?

J'ai déclaré sur le formulaire douanier que j'étais allé en Hollande pour une visite médicale. Le douanier m'a demandé pourquoi je n'étais pas allé voir un médecin américain. J'ai répondu que j'avais eu 9 cancers en 8 ans et que les médecins ici ne peuvent pas prescrire de cannabis.

Vous avez donc passé la douane en Mars avec 900 g d'herbe et il ne s'est rien passé ?

Je suis passé à la douane. Ils ont entré mon nom dans l'ordinateur, le douanier m'a regardé, il a cherché les informations, lu l'écran, il a vérifié mon ordonnance et déclaré "Vous devez vous présenter là-bas." J'étais la seule personne à bord de ce vol à devoir subir un deuxième contrôle. Bien sûr, j'étais la seule personne du vol à fumer du cannabis et cela se sentait. Mais le douanier a vraiment été sympa avec moi. Il a passé mes affaires aux rayons-x, il a fouillé un de mes sacs et c'est tout. Ils m'ont laissé passer.

Cette histoire est vraiment fascinante, vous avez utilisé la Convention Unique à votre avantage.

C'est formidable. Mon médecin traitant était vraiment

emballé par cette idée. Il a dit que cela avait déjà été fait pour d'autres drogues, mais que personne n'avait jamais pensé à le faire avec le cannabis. Il pense que cela pourrait être la clé pour débloquer les recherches sur le cannabis.

Avez-vous pensé à aider d'autres malades à obtenir des prescriptions en Hollande ?

Nous sommes quelques-uns à avoir pensé à affréter un charter. Imaginez 100 patients dans un avion, événement couvert par les médias - par exemple CNN. Nous arrivons et nous sommes attendus : on verrait soit 100 patients se faire arrêter en essayant de ramener aux Etats-Unis une drogue étrangère prescrite sur ordonnance, ou alors les 100 patients passeraient avec leurs prescriptions de cannabis. Je pense que ce genre d'action relayée par les médias aurait un impact important dans le Mur de Berlin de la prohibition du cannabis médical, ici aux Etats-Unis.

Devez-vous retourner en Hollande pour renouveler votre ordonnance ?

Oui, c'est l'un des inconvénients.

Parlez-nous de votre arrestation.

Natalie et moi avons été arrêtés le 18 Juillet sur une route nationale de l'Ohio. Nous allions à Rhode Island aider à l'ouverture d'un Cannabis Buyer's Club, et nous avions 30 livres d'herbe.

Pourquoi ont-ils arrêté votre véhicule ?

Ils ont dit que c'était parce que les stores de mon van étaient baissés. Mais Natalie pense qu'ils nous attendaient parce qu'il y avait 3 véhicules. Elle a peut-être raison et c'est peut-être la DEA² de San Diego qui les a renseignés puisqu'ils savaient que nous transportions de la marijuana. Au début ils ont simplement demandé qui fumait. Je leur ai montré mon ordonnance et donné mon passeport. Puis un officier est arrivé, me disant que son père avait un cancer et qu'il n'avait rien à faire de mon état. Nous avons eu une discussion là-dessus, puis il s'est adressé à Natalie et lui a demandé à voir la prescription. Elle lui a montré le flacon que j'avais ramené d'Europe qui contenait environ 80 g. Puis, ils sont montés dans le van et ont commencé à fouiller nos affaires. Ils nous ont arrêtés pour ma prescription avant même d'avoir trouvé les 30 livres qui se trouvaient dans un sac poubelle avec des autocollants indiquant : "Non destiné à la vente. Cannabis fourni gratuitement par les membres du Cannabis Buyer's Club." Il n'y avait que des têtes, de très bonne qualité.

Que s'est-il passé ensuite ?

Natalie a conduit le van jusqu'à un lieu municipal où ils nous ont mis les menottes et ils ont saccagé le van. Nous sommes restés environ 2 heures puis on m'a emmené dans une prison régionale. Notre caution a été fixée à 150.000 dollars chacun. Nous avons été inculpés de tractations malhonnêtes (une inculpation d'escroquerie), de trafic de drogue et d'abus de drogue. Le procureur dit que nous risquons 30 ans si nous sommes reconnus coupables. Lors de ma mise en accusation, le juge a été prodigieux. Il m'a laissé parler 20 minutes et j'ai parlé de mon état de santé, des résolutions pour la marijuana médicale que j'ai passées à San Diego, et du Cannabis Buyer's Club que je dirige. C'est alors que le juge a déclaré qu'il ne serait pas responsable de ma santé en prison et il a demandé au procureur d'obtenir mon cannabis par l'intermédiaire de la police d'état. Le procureur était ébahi. Le juge a déclaré

qu'il prendrait même en considération le fait de me laisser prendre ma prescription en prison si je pouvais trouver un médecin américain pour la valider. Dès qu'il a dit cela Don Wirtshafter, de Ohio Hempery - qui m'a beaucoup aidé - a contacté les docteurs Lester Grinspoon, Todd Mikuriya et John Morgan, et trois lettres de validation étaient sur le bureau du juge en 18 heures.

Est-ce que le fait de vous donner votre remède en prison était tout simplement trop délicat à appréhender pour le système judiciaire ?

J'ai eu le sentiment que le juge désirait plutôt me relâcher sous une caution plus faible que de me laisser fumer en prison. Je ne pense pas qu'il s'attendait à avoir si rapidement des validations de médecins. Le montant de ma caution a donc été réduit, j'ai réuni l'argent et je suis sorti. Je crois maintenant que ma prescription est encore plus valable que je ne le pensais. Mais ils ont toujours mon passeport et mon remède, donc ils me forcent à aller sur le marché illégal.

Combien de temps êtes-vous resté en prison ?

Natalie est restée 28 jours et sa caution a été ramenée à 100.000 dollars. Je suis resté 52 jours avant qu'ils ne réduisent le montant de ma caution et sans mon remède, cela était vraiment douloureux. Je pouvais à peine bouger la tête. Ils ont essayé de me donner du Motrin[®], 2 fois la dose normale, mais je n'en voulais pas. Je ne suis pas un animal de laboratoire. J'ai déjà une prescription qui marche.

Est-ce qu'une date est prévue pour votre procès ?

Non. Mon avocat, désigné par la cour, ne pense pas qu'il y aura un procès. Depuis le début il déclare que c'est une violation du 4^e Amendement [de la Constitution des Etats-Unis] sur la fouille et la saisie. [...] Pour moi, la raison pour laquelle ils ne veulent pas me faire comparaître devant une cour fédérale est évidente. Si je devais passer devant la cour fédérale et montrer ma prescription, cela créerait un précédent d'un océan à l'autre. Et je ne pense pas qu'ils veulent s'occuper de ça."

Extraits de son interview réalisée par Peter Gorman. High Times - Déc. 1995

¹ Extrait du Préambule de la Convention Unique sur les Stupéfiants de 1961 : "Les Parties, soucieuses de la santé physique et morale de l'humanité ; reconnaissant que l'usage médical des stupéfiants demeure indispensable pour soulager la douleur et que les mesures voulues doivent être prises pour assurer que des stupéfiants soient disponibles à cette fin ; [...] désireuses de conclure une convention internationale acceptable par tous remplaçant la plupart des traités existants relatifs aux stupéfiants aux fins médicales et scientifiques et établissant une coopération internationale constante pour mettre en oeuvre ces principes et atteindre ces buts ; conviennent de ce qui suit [...]"

² Drug Enforcement Administration, organisme américain chargé de la lutte contre "la drogue".

Adresses utiles :

International Medical Marijuana Movement
3745 17th Street - San Francisco, CA 94114 - USA
Tél. 1 414 864 1961 - Fax 1 414 864 0996

Alliance for Cannabis Therapeutics and Marijuana AIDS Research
PO Box 21210 - Kalamazoo Station - Washington DC 20009 - USA
Tél. 1 202 483 8595

Journal of the American Medical Association
Harvard Medical School - Department of Psychiatry
74 Fenwood Road Boston, MA 02115 - USA